

Le 31 mars 2015

Lettre ouverte au député Blake Richards, président du Comité permanent des affaires autochtones et du développement du Grand Nord, concernant le projet de loi S-6, *Loi modifiant la Loi sur l'évaluation environnementale et socioéconomique au Yukon*

Lundi dernier, le Comité permanent des affaires autochtones et du développement du Grand Nord s'est réuni à Whitehorse, au Yukon, pour discuter du projet de loi S-6, *Loi modifiant la Loi sur l'évaluation environnementale et socioéconomique au Yukon (LEESY)*. Un vaste éventail de résidents du Yukon, dont bon nombre provenaient des Premières Nations du Yukon, est venu écouter les témoins s'adresser au Comité permanent.

L'avant-midi a été consacré au gouvernement. Le premier ministre du Yukon, M. Paslowski, a été suivi du grand chef et des dirigeants des gouvernements des Premières Nations. Le premier ministre a indiqué qu'il souhaitait que les amendements franchissent les différentes étapes au Parlement, mais il a proposé aux Premières Nations de travailler de façon bilatérale à l'établissement d'un accord sur la manière dont les quatre dispositions du projet de loi particulièrement litigieuses pourraient être mises en œuvre dans le contexte du Yukon. Les quatre grandes questions comprennent la capacité du ministre fédéral de donner des directives exécutoires à l'Office d'évaluation environnementale et socioéconomique du Yukon, la capacité du ministre fédéral de déléguer ce pouvoir au gouvernement territorial, l'enchâssement d'échéanciers dans la Loi, et, finalement, le fait qu'il ne serait plus nécessaire que les projets fassent l'objet d'une évaluation pour être renouvelés dans le cadre du processus de la LEESY.

Les Premières Nations estiment qu'il n'y a pas eu de consultations appropriées en lien avec ces quatre aspects du projet de loi S-6, même si une copie de l'avant-projet de loi leur a été soumise il y a quelques mois. Cet engagement pourrait être décrit comme une séance d'information, et n'a pas été utilisé comme moyen pour discuter et pour s'entendre avec les Premières Nations sur les quatre grandes questions. Les Premières Nations ont rapidement indiqué qu'elles n'avaient pas été incluses cinq ans plus tôt dans le processus d'examen de la LEESY. Selon les Premières Nations, essayer de faire progresser ces quatre points sans consultation adéquate constitue une violation des clauses des traités modernes (Accords de revendications territoriales avec 11 Premières Nations du Yukon, qui reposent sur l'Accord-cadre définitif).

Pendant la journée, les discussions sur les différentes options se sont succédé : adopter le projet de loi sans les quatre dispositions offensantes, adopter l'ensemble du projet de loi avec les quatre dispositions, ou retarder le parcours du projet de loi au Parlement jusqu'à ce que des consultations adéquates avec les Premières Nations aient été tenues sur ces points litigieux. Un compromis a été proposé : abandonner les dispositions sur la gouvernance liées à l'orientation politique et à la délégation, mais conserver les dispositions les plus importantes pour l'industrie, c'est-à-dire celles qui concernent les échéanciers et le renouvellement des permis.

Monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du Comité permanent, j'aimerais proposer une autre option. Je vous demande respectueusement d'envisager d'adopter l'ensemble du projet de loi en conservant toutes les dispositions. Toutefois, pour les quatre questions litigieuses, le

projet de loi pourrait contenir une clause retardant l'entrée en vigueur de ces articles jusqu'à ce que des consultations complètes aient été tenues avec les Premières Nations du Yukon. Cette solution ne nécessiterait pas un retour du projet de loi devant le Parlement et pourrait se réaliser grâce à un décret du gouverneur en conseil (un décret pris par le Cabinet fédéral).

Cette solution éliminerait le risque de perdre le projet de loi lors des élections fédérales (prévues pour le 19 octobre 2015) si le projet de loi est reporté pour permettre la tenue de consultations (lors du déclenchement d'élections, tous les projets de loi meurent au Feuilleton et doivent être repris depuis le début lors de la législature suivante). Parallèlement, cette solution permettrait une mobilisation adéquate des Premières Nations en ce qui concerne les compromis auxquels on pourrait très bien parvenir avec une autre série de négociations sur les quatre grandes questions. Et, oui, les Premières Nations ont indiqué qu'elles étaient prêtes à s'asseoir pour en discuter. De fait, certaines observations qu'elles ont faites laissent entendre qu'elles sont disposées à faire des compromis. Pendant les audiences du Sénat sur le projet de loi S-6, cette volonté de faire des compromis a également été énoncée explicitement.

En effet, nous ne sommes pas très loin d'en arriver à une solution qui pourrait très bien être acceptable dans le contexte du Yukon. Nos industries ont besoin de soutien, mais les gouvernements des Premières Nations ont besoin de respect; ils le méritent!

Kirk Cameron
Whitehorse, Yukon